

Aux faïtières patronales signataires de la CCT SAN
A la Conseillère d'État Mme Rebecca Ruiz
Au Directeur de la DGCS, M. Fabrice Ghelfi

Lausanne, le 1^{er} mai 2020

Crise du COVID-19 : passer de la parole aux actes en matière de reconnaissance du personnel

Mesdames, Messieurs,

Il y a un peu plus d'un mois, alors que les effets de la crise générée par l'épidémie de COVID-19 commençaient à se faire sentir dans nos institutions de soins, nous vous avons adressé un courrier demandant que des mesures soient prises afin de garantir la sécurité du personnel et des conditions de travail acceptables malgré la situation tendue.

Aujourd'hui, alors que la première vague de cette épidémie semble en train de décroître et ramener notre système de soins à une situation relativement moins tendue - la menace d'une seconde vague d'infection restant toutefois bien présente et la situation dans les EMS touchés étant particulièrement éprouvante pour le personnel et les résidents concernés - nous reprenons notre plume afin de vous faire part des revendications légitimes du personnel du secteur sanitaire parapublic vaudois.

Pendant plusieurs semaines les employé-e-s des hôpitaux régionaux, CMS et EMS ont été sur le devant de la scène aux côtés du CHUV, mobilisé-e-s pour répondre aux besoins de la population vaudoise. Les autorités ont décidé durant la crise sanitaire de mettre un certain nombre de leurs droits entre parenthèse. Les salarié-e-s ont été mis-e-s à rude épreuve, mettant parfois en danger leur santé et celle de leurs proches, situation accentuée par le manque de matériel de protection, qui n'est toujours pas adapté aujourd'hui. Le personnel de tout le secteur (soignant, médico-thérapeutique et non-soignant) a fourni un effort considérable pour faire face à l'épidémie et permettre de maintenir des soins de qualité pour l'ensemble de la population vaudoise. Les EMS sont particulièrement mis sous pression puisqu'environ la moitié des décès dans le canton a été enregistrée dans les EMS et que le personnel doit faire face encore actuellement à de nombreux décès.

Il est temps de remercier ces travailleur-euse-s par des actes et pas seulement par des paroles, en reconnaissant d'une part l'effort particulier fourni durant cette période de crise, mais aussi et plus généralement leur indispensable apport au bon fonctionnement de notre système de soins, et par là de notre société toute entière.

Les associations professionnelles et syndicales signataires de ce courrier vous demandent donc :

Des mesures immédiates :

- La mise à disposition de matériel de protection suffisant, en particulier dans les EMS.
- Un accès facilité et gratuit aux tests de dépistage pour tout le personnel.
- L'assurance d'une prise en charge par l'assurance accident pour le personnel des établissements où des cas covid existent.
- La mise en place en 2020 d'une prime exceptionnelle « COVID-19 » de 2'500 CHF par mois de crise pour l'ensemble du personnel soumis à la CCT SAN.
- Une majoration de 25% de toutes les heures effectuées en plus du taux contractuel durant cette période.
- Une balance horaire remise à son état au 1^{er} février, sans perte de salaire ni d'heures de travail pour les salarié-e-s à qui une institution a demandé de solder leurs heures positives pour réduire leur activité.
- Une suspension des licenciements et autres mesures disciplinaires tant que la situation liée à l'épidémie ne sera pas revenue entièrement à la normale.

Des mesures pérennes :

- L'aboutissement rapide, d'ici à la fin de l'année 2020, du processus de convergence salariale pour la CCT SAN, permettant l'application pleine et entière de la grille salariale de l'Hôpital Riviera-Chablais.
- L'ouverture de nouvelles négociations relatives aux conditions de travail dans le secteur sanitaire parapublic vaudois se rapportant notamment aux conditions de retraite, aux indemnités pour le travail de nuit, du dimanche, des jours fériés et du piquet, et aux protections contre les licenciements.
- La constitution d'un plan d'investissement par le Conseil d'État négocié avec les organisations du personnel et les faïtières patronales.

Nous adressons également ce courrier à Mme la Conseillère d'État Rebecca Ruiz ainsi qu' à M. Fabrice Ghelfi, Directeur de la DGCS. Le rôle de l'État va être particulièrement déterminant dans les discussions et négociations à venir. Nous demandons donc aux autorités cantonales d'appuyer et soutenir ces revendications et de réfléchir aux moyens de les financer.

Nous vous remercions pour l'attention que vous avez portée à ce courrier, nous vous prions de croire, Mesdames, Messieurs, en l'expression de notre considération distinguée.

Au nom des associations syndicales et professionnelles signataires de la CCT SAN :

Alberto Mocchi,
Secrétaire général, **ASI Vaud**

Thierry Lambelet,
Secrétaire régional, **Syna Vaud**

Bernard Krattinger,
Fédération syndicale SUD

Vanessa Monney
Secrétaire syndicale, **SSP Vaud**

Sylvie Meyer
Présidente, **ASE section Vaud**

Vera Huber Simão
Avenir social Vaud